

## CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 04 Février 2020 à 20 h

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Étaient présents : Mmes CHABRIDON – SIGNORET – BILLOUD – COULON – PARENT - Mrs GUILLEMIN – PRUDENT - PANNETIER – LAMY-PERRET - REVILLON

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Après lecture, le compte-rendu du 07 Janvier 2020 a été approuvé à l'unanimité.

### **Convention avec le Conseil Départemental pour l'entretien de la voie bleue**

La convention a été complétée comme demandé lors du dernier conseil. L'entretien léger de la chaussée, la signalisation de police sur la voie communale sera à la charge de la commune. L'entretien lourd de la voirie reste à la charge du Département. Cette convention peut être résiliée à tout moment par l'une ou l'autre des parties. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à signer cette convention.

### **Remboursement anticipé du prêt à la banque populaire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte le remboursement anticipé du prêt contracté à la banque populaire.

### **Renégociation du prêt au crédit agricole**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte de renégocier le prêt contracté auprès du crédit agricole. Le taux va passer de 4,45 % à 0,76% à compter de 2021, et l'annuité pour financer les travaux du bâtiment de la mairie va passer à 24 488,55 euros (au lieu actuellement de 32 605,30) soit sur le reste dû une économie de 24 197,66 euros.

### **Préparation du budget 2020**

Les élus commencent à lister ce qui pourrait être inscrit dans le futur budget : chambre froide pour la cuisine d'été, table en inox pour la cuisine de la salle, défibrillateur, enfouissement des lignes au lotissement en vue du passage de la fibre, création d'un massif dans le chemin menant au parking derrière la mairie, décorations de Noël...

### **Organisation du bureau de vote les 15 et 22 Mars prochains**

Les permanences du bureau sont définies entre tous les élus et sont consultables en mairie.

### **Comptes-rendus de réunions diverses**

- La visite de la station d'épuration par le Département a lieu 3 fois par an. La dernière a eu lieu en Octobre 2019. Il ressort que la station est bien entretenue.
- Infrastructures et nuisances : Le rapport financier est approuvé. Rien ne sera demandé aux communes car le solde est plus que positif. Des études sur l'accessibilité de la gare de Mâcon seront lancées en 2021 et 2022 avec une date limite en 2024. LE trafic autoroutier a augmenté de 4% entre 2010 et 2018. 10000 poids lourds et environ 40000 véhicules légers circulent en moyenne par jour.
- Communauté de Communes : La gestion des garderies périscolaires est gérée par les communes depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2020. L'accès aux déchetteries se fera prochainement au moyen d'un badge lié à un véhicule. L'étude de faisabilité est en cours. Les terrains de la zone artisanale seront viabilisés et seront donc vendus plus chers. L'espace de coworking de Fleuville a été inauguré en Janvier.
- Syndicat des eaux : Il y a une nouvelle secrétaire. Le changement du siège social du syndicat n'est plus d'actualité. La demande faite aux communes le mois dernier est annulée.

### **Questions diverses**

- Le conseil municipal soutien la motion lancée par la filière vin suite à la décision de surtaxe de la part des États-Unis qui va mettre la profession en péril. Celle-ci sera envoyée à M le Préfet de Saône-et-Loire et à l'Association Nationale des élus de la vigne et du vin.
- Le foyer rural a tenu son assemblée générale. Le bilan financier est excédentaire.
- Une réunion finances aura lieu le 25 Février à 20 heures.

La prochaine réunion aura lieu le 10 Mars à 20 heures.

**AVIS**

**Le secrétariat de mairie sera fermé le  
27 et 28 Février ainsi que le 03 Mars.**

Le Maire

